



POWerview - PINE FALLS
Procès-verbal
Réunion ordinaire du conseil tenue le 4 janvier 2023 - 18 h

1 Déclaration de l'ouverture de la réunion

Le maire, Les Barclay, a déclaré l'ouverture de la réunion ordinaire à 18 h 02, les membres suivants du conseil étant présents :

Conseillers : Jan Scherpenzeel, Edna Pichor, Judy LeRoye et Randy Desautels

Le personnel : Heather Chevrefils, AAP intérimaire et secrétaire
Roger Bouvier, conseiller municipal

Autres présents :

- Chantal Papineau – 18 à 19 h 10
- Lorie Finkbeiner – 18 h à 18 h 35
- Wilma Kembal-Johnston - 18 h à 19 h 10
- Joyce Robinson - 18 h à 18 h 58
- Robert Yatkowsky 18 h à 19 h 10
- Kathy Majowski – 18 h à 19 h 10 et de 20 h 15 à 20 h 17

2 Ajouts à l'ordre du jour

Assistance au congrès traitant de l'eau et des eaux usées – résolution à suivre sous le *Service des travaux publics*.

3 Adoption de l'ordre du jour

2023-005

Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 4 janvier 2023 soit adopté par la présente, tel que modifié.

ADOPTÉE

4 Adoption et approbation des procès-verbaux

4.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 7 décembre 2022

2023-006

Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 décembre 2022 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

ADOPTÉE

4.2 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2022

2023-007

Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 décembre 2022 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

ADOPTÉE

5 Délégations et pétitions

6 Service des travaux publics

À titre de renseignement.

- Les attachements au John Deere
- L'enlèvement de la boue au bassin d'épuration de Powerview.

6.1 Vente de la voiture Nissan Rogue 2026 – V3

2023-008

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Judy LeRoye

ATTENDU QUE la voiture blanche Nissan Rogue 2016 du service des travaux publics n'est pas utilisée comme il en avait été prévu ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise la vente de la voiture Nissan Rogue, numéro de série 5N1AT2MV9GC900347, au prix de 25 000,00 \$ en son actuel état.

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE l'offre de vente soit publiée sur la page *Facebook* de la ville, sur le site Web et sur le babillard municipal.

ADOPTÉE

6.2 Renouvellement de l'entente d'appui avec *Siemens Technology* – A1

2023-013

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le maire Barclay soit autorisé de voir au renouvellement de l'entente d'appui entre la ville de Powerview-Pine Falls et *Siemens Canada Ltd*, concernant l'appui technique pour les services à l'usine de traitement de l'eau

ADOPTÉE

6.3 Congrès de *Manitoba Water and Wastewater Association* – U4

2023-015

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise que D. Coss assiste au congrès et au salon professionnel du *Manitoba Water and Wastewater Association* en vue d'acquiescer les unités exigées de sa formation continue afin de maintenir sa certification, congrès qui est prévu pour les jours allant inclusivement du 26 février au 1^{er} mars 2023, au coût pour inscription hâtive de 500,00 \$, les taxes applicables en sus, plus les débours et les allocation pour le déplacement.

ADOPTÉE

7 Rapport de l'AAP

2023-025

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte le rapport de l'AAP daté le 4 janvier 2023, et ceci, tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

8 Affaires financières

8.1 Comptes créditeurs – A3

2023-016

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE les paiements bancaires en ligne numérotés 3702 à 3734, de la somme de 40 198,25 \$, soient autorisés comme étant payés par la présente ;

IL EST RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 12579 à 12647, de la somme de 150 067,64 \$, soit autorisé comme étant payé par la présente ;

ADOPTÉE

8.2 Feuille de paie

2023-017

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE la feuille nette de paie du personnel de la Ville pour la période de décembre 2022, de la somme de 20 610,58 \$, soit autorisée par la présente comme étant payée ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la feuille nette de paie pour le conseil en décembre 2022, de la somme de 5 491,56 \$, soit autorisée par la présente comme étant payée.

ADOPTÉE

8.3 Gestion bancaire – F3

2023-009

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

ATTENDU QUE Sharon Desiatnyk ne travaille plus pour la ville de Powerview-Pine Falls ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE Sharon Desiatnyk soit éliminée comme autorité signataire ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE Leslie Barclay, Jan Scherpenzeel, Heather Chevrefils et Chantal Papineau demeurent comme autorités signataires pour la ville de Powerview-Pine Falls.

ADOPTÉE

9 Règlements

9.1 Règlement 8-2022 – deuxième lecture

2023-010

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 8-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour régler les paiements des indemnités

et des rémunérations du maire et des membres du conseil et aussi pour résilier le règlement 6/2019, soit, par la présente, adoptée en deuxième lecture tel qu'il ait été modifié.

ADOPTÉE

2023-011

9.2 Règlement 8-2022 – troisième lecture

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 8-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour régler les paiements des indemnités et des rémunérations du maire et des membres du conseil et aussi pour résilier le règlement 6/2019, soit par la présente adoptée en troisième et dernière lecture.

Le vote inscrit doit avoir lieu pour la troisième lecture.

Nom	Oui	Non	Abstention	Absent
Les Barclay	✓			
Randy Desautels	✓			
Judy LeRoye		✓		
Edna Pichor	✓			
Jan Scherpenzeel	✓			

ADOPTÉE

10 Affaires inachevées

10.1 Kelty Business Solutions – changements des adresses courriel - C10/C4

À discuter.

2023-012

10.2 Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba – U4/P6

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Jan Scherpenzeel

IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande pour de l'aide financière à la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba pour l'amélioration de la ligne principale d'eau dans la ville de Powerview-Pine Falls.

ADOPTÉE

2023-019

10.3 Amélioration du WBM Ricoh - 04

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

ATTENDU QUE l'entreprise *WBM Technologies* a proposé une amélioration de notre imprimante Ricoh, mise à jour qui serait bénéfique pour les épargnes ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise l'AAP par intérim à approuver et à signer l'entente d'échange du Ricoh MP C2503 pour une machine Ricoh IM C3000 avec *WBM Technologies Inc.*

ADOPTÉE

11 Nouvelles affaires

- 2023-014 **11.1 Plan des mesures d'urgence pour 2023 – E6**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Jan Scherpenzeel
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'urgence 2023 pour la ville de Powerview-Pine Falls tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

- 2023-020 **11.2 Budget pour la bibliothèque Allard pour 2023 – L4**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Jan Scherpenzeel
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte le budget de la bibliothèque Allard tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

- 2023-021 **11.3 Visite du comité de direction de l'AMM – A14**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve qu'une réunion ait lieu avec le comité de direction de l'AMM et les dirigeants de la région Est, ce qui est prévu pour 15 h 15 le 31 janvier 2023, et ceci, dans la chambre du conseil.

ADOPTÉE

La conseillère LeRoye a quitté la chambre déclarant un conflit d'intérêts.

- 2023-022 **11.4 Boreal Shores Art Tour – demande d'un don pour 2023 - B14**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Jan Scherpenzeel
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise une commandite comme membre d'or, dont la somme de 500,00 \$ à remettre à *Boreal Shores Art Tour*, comme il en a été la coutume.

ADOPTÉE

La conseillère LeRoye est revenue en chambre.

- 2023-018 **11.5 Désignation de l'exercice 2021 comme l'année de la vente de biens fonciers pour impôts impayés – T1**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
- ATTENDU QUE l'article 365(2) de la *Loi sur les municipalités* prévoit que le conseil peut durant n'importe quel exercice désigner l'exercice précédant, ou n'importe quel exercice précédant, comme l'année durant laquelle les biens fonciers ayant des arriérés d'impôts peuvent être vendus par encan aux fins de recouvrir les arriérés et les coûts associés ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE l'année désignée pendant laquelle les biens

fonciers ayant des arriérés d'impôts seront offerts en vente par encan soit l'an 2021 (impliquant que toutes les propriétés ayant des arriérés durant 2020 ou plus tôt) ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE conformément à l'article s. 363 (1) de la *Loi sur les municipalités*, les coûts consisteront des frais actuels encourus par la Municipalité pour la vente de chacune des parcelles figurant sur la liste des propriétés à vendre pour impôts impayés, plus des frais administratifs de 50,00 \$ par rôle, comme il en est stipulé dans le règlement Manitoba 50/97.

ADOPTÉE

2023-023 **11.6 Université de Saint-Boniface – programme de placement professionnel pour 2023 – S4**

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Judy LeRoye

ATTENDU QUE l'*Université de Saint-Boniface* prévoit la possibilité de prendre part dans le programme de placement professionnel de 5 semaines allant du 1^{er} mai au 2 juin 2023, en administration des affaires, la gestion du tourisme et la communication multimédia, et ceci, sans rémunération ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise que l'Administration recherche et accède au programme de placement professionnel qui est prévu par l'Université de Saint-Boniface, si cela est possible.

ADOPTÉE

11.7 Le Village Green et la piscine - loisirs

À discuter :

- Une glissade de neige sera construite sur le Village Green.
- Le comité chargé du projet de la piscine prévoit d'obtenir prochainement des prix pour les travaux à effectuer.

2023-024 **11.8 Winnipeg River Arts Council – demande d'un don pour 2023 - W20**

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Jan Scherpenzeel

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise un don calculé sur le nombre de têtes, dont la somme de 1 239,00 \$, à remettre au Winnipeg River Arts Council, comme il en a été la coutume.

ADOPTÉE

12 Ajouts

**13 Rapports de conseils et de comités
Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement.**

- Bibliothèque Allard – procès-verbaux du 27 juin, du 25 juillet et du 24 octobre - L4
- *Eastman Tourism* – plan stratégique pour 2021-2023 - T24
- Comité chargé de l'état de préparation pour les urgences - Gestion des

urgences Manitoba – intervention à l’inondation de 2022 - E6

- *Winnipeg River Arts Council* – rapport 2021-22 - W20
- *Winnipeg River Tourism Corridor* – récapitulation de la réunion du 28 novembre - T24

**14 Correspondance
Étudiée par le conseil et reçue à titre de renseignement**

- AMM – retrait de la résolution 26-2019 – A14
- Bureau de l’eau potable – surveillance pour du plomb au robinet – U4
- Hydro Manitoba – chemin d’accès au sentier de course de Pine Falls
- Fédération des Métis du Manitoba – félicitation au conseil – F12
- *Brandon Public-Safety Communication Centre* – tarifs pour le service 911 en 2023
- *Hydrologic Forecast Centre* – rapport au sujet des conditions à l’automne 2022 dans les bassins du Manitoba
- IERHA – étude annuelle de la planification stratégique – H4
- *Western Financial Group Communities Foundation Grant* – résultats - I4

15 Comité de l’entier

15.1 Le huis clos

2023-026

Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE conformément à l’article 152(3) et 83(l)(d) de la *Loi sur les municipalités* le conseil consente par la présente à siéger à 19 h 10 comme comité de l’entier à huis clos pour discuter :

(ii) à un employé, y compris son salaire, ses attributions, ses avantages et l’évaluation de son rendement,

(iii) à une question qui en est à l’étape préliminaire, s’il est possible que le fait de la discuter en public porte atteinte à la capacité de la municipalité de mener ses activités ou ses négociations,

(iv) au déroulement de procédures judiciaires en cours ou prévues.

ADOPTÉE

15.2 Ajournement du huis clos

2023-026a

Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE le conseil consente par la présente à lever sa séance comme comité de l’entier à huis clos pour reprendre à 20 h 15 les affaires son ordre du jour.

ADOPTÉE

15.3 Résolution concernant le bien foncier R311110 000

2023-027

Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels

ATTENDU qu’il y a des problèmes de non-conformité aux règlements de construction et de zonage concernant le bien officiellement décrit comme

étant R311110 000 , lot 8, bloc 12, plan 5485 WLTO ;

ET ATTENDU QUE les inquiétudes concernant le règlement de construction ont été examinées par un ingénieur public ;

ET ATTENDU QUE toutes les réparations et les ajustements de la résidence ont été examinés et que ledit ingénieur public a déterminé que toutes les réparations ont été satisfaisantes ;

ET ATTENDU qu'il n'y a plus d'inquiétudes quant à la sécurité et aux risques à la santé ;

ET ATTENDU QUE l'avis juridique exprimé au conseil suggère que le conseil peut décider de ne pas poursuivre davantage la mise en application concernant cette affaire ;

ET ATTENDU QUE le conseil qu'il y a eu assez de temps et de ressources qui ont été dédiés au sujet de cette affaire ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil adopte le rapport de l'ingénieur concernant les problèmes concernant le code de construction pour ce bien foncier décrit comme étant R311110 000 - lot 8, bloc 12, plan 5485, WLTO ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil consente à ne pas avancer davantage avec le problème de non-conformité avec le règlement de zonage.

CARRIED

- 2023-028 **15.4 Embauche d'une gestionnaire financière – P2**
Proposée par : Judy LeRoye
Appuyée par : Jan Scherpenzeel
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil nomme Nettie Neudorf comme gestionnaire financier pour la ville de Powerview-Pine Falls, et ceci, jusqu'au prochain avis, et conformément à l'annexe A qui fait partie de cette résolution.
- ADOPTÉE**
- 2023-029 **16 Levée de la réunion**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil du 4 janvier 2023 soit par la présente levée à 29 h 17.
- ADOPTÉE**
- 17 Signatures**

Les Barclay, maire

Heather Chevrefils, agente administrative principale intérimaire